

Nous sommes là aujourd'hui pour agir par la grève et dans la rue contre les pleins pouvoirs patronaux.

Avec ces ordonnances, c'est la baisse des droits des salariés et le renforcement des pouvoirs des employeurs. C'est le monde du travail à l'américaine où le salarié est congédié sans autre procès et quitte en quelques minutes son travail en emportant ses affaires un carton sous le bras. La communication du gouvernement est habile, mais il y a bien inversion de la hiérarchie des normes. L'exécutif se targue par exemple de renforcer la négociation dans les branches, mais ce renforcement se fait au détriment du Code du travail. Ce sont en effet les branches et non plus la loi qui détermineront le nombre, la durée et le délai de carence des contrats à durée déterminée. La durée du congé maternité est aussi renvoyée au niveau de la branche. Demain en fonction d'où elle travaille, une femme enceinte ne disposera pas des mêmes droits. Ces ordonnances détruisent la base des droits collectifs.

L'augmentation des indemnités de licenciement ne compense pas la baisse des dommages et intérêts accordés par le juge qui va engendrer leur plafonnement. Au final, le salarié touchera moins que ce à quoi il a droit aujourd'hui. Pire encore, avec le fameux droit à l'erreur que veut lui accorder le gouvernement, un employeur pourra attendre tranquillement le passage devant le tribunal des prud'hommes, soit un ou deux ans, pour préciser le motif du licenciement. Cela revient à demander au salarié de se défendre sans savoir de quoi il est accusé. C'est le licenciement sans motif tel qu'il existait avant 1973. Quelle modernité !

Les ordonnances contiennent même des mesures qui n'ont jamais été discutées comme la rupture conventionnelle collective. L'employeur, qui peut déjà licencier individuellement dans le cadre d'une négociation de gré à gré, pourra donc désormais le faire collectivement. Il échappera ainsi aux obligations d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Sans compter la réduction au niveau national du périmètre d'appréciation des difficultés de l'entreprise, qui va permettre à des groupes en très bonne santé financière de licencier ou de fermer des usines comme bon leur semble.

À l'instar de ses prédécesseurs, Macron sert la soupe aux actionnaires alors que les dividendes qui leur sont versés n'ont jamais été aussi importants. Gattaz le confirme : « le président a été élu pour ça et cela fait 30 ans que nous attendons les réformes prévues dans les ordonnances ». Pour réduire le chômage, la précarité, la pauvreté, il y a d'autres solutions que celles utilisées par le patronat et les gouvernements qui, depuis plus de 30 années, n'ont conduit qu'à l'accroissement de ces fléaux qui impactent la vie des salarié(e)s et de leur famille.

À l'inverse de ces politiques régressives, la CGT revendique un code du travail rénové et basé sur le progrès social, la fin de la précarité, l'amélioration des conditions de travail, des salaires liés aux

qualifications, le tout adossé à une Sécurité Sociale couvrant l'ensemble des risques de la vie y compris ceux liés à l'emploi et à ses mutations. Il est urgent de réduire le temps de travail à 32h, d'augmenter les pensions des retraités pour qu'ils puissent vivre dignement, de renforcer les services publics pour qu'ils répondent aux besoins de tous et toutes et en tout point du territoire. Nous devons construire une mobilisation qui doit obligatoirement se hisser au niveau du coup porté par le patronat et par le gouvernement pour imposer une autre orientation des politiques sociales.

Réduire les droits sociaux ne permet pas de créer des emplois, au contraire. Il n'y a aucun lien entre le niveau de protection des salariés et celui du chômage. Ce qui est en jeu, c'est la nature de l'emploi. Est-ce que travailler une heure par semaine ou dans le mois permet de vivre ? Le travail, cela doit être épanouissant mais cela doit permettre aussi de construire sa vie.

Le Président de la République propose un changement profond de la Sécurité sociale. Actuellement, le système est fondé sur les cotisations assises sur le travail. Le système que M. Macron veut mettre en place, accroît la présence des acteurs privés dans le domaine de protection sociale. Ainsi, la retraite par capitalisation sera de plus en plus promue aux dépens du système actuel. Macron a déjà pointé les régimes spéciaux en s'attaquant à celui des Cheminots !!!

Concernant la CSG et les COTISATIONS SOCIALES nous sommes tous perdants, salariés du privé, fonctionnaires, retraités, privés d'emploi ! L'augmentation de la CSG en lieu et place des cotisations sociales conduira à remettre en cause le principe de solidarité tout au long de la vie créé par la Sécurité sociale. Ce serait donc moins de retraite, moins de soins, moins de couverture chômage, moins d'allocations famille, moins de services publics...

Le chef de l'état veut diviser la société, les riches et les autres. Par exemple, lorsqu'en qualité de ministre de l'Economie, il disait aux jeunes banlieusards que pour se payer un costard, il fallait travailler ; ou encore lorsque, en qualité de Président de la République, il regroupait les passagers d'une gare en deux catégories : ceux qui réussissent et les autres, les riens.

Ainsi, Macron met en opposition deux catégories de la population : d'un côté, jeunes et peu qualifiés ; d'un autre côté, « retraités aisés ». Et par « retraités aisés », il entend ceux dont la pension est supérieure à 1 200 euros par mois pour une personne seule et 1 800 euros pour un couple ! Quid alors des milliardaires comme Arnault, Bettencourt, Pinault... ? ; Ou des détenteurs de capitaux, à l'instar des actionnaires des sociétés du CAC 40 dont les bénéficiaires ont augmenté de 22 % en 2016 ? ; ou encore des chefs d'entreprises comme Carlos Ghosn dont le salaire mensuel est l'équivalent de la pension de 1 000 retraités gagnant 1 200 euros par mois ?

Sans surprise, les choix confirmés par le président de la république ne sont pas ceux de la réponse aux besoins sociaux. Y répondre :

Cela requiert d'accroître par exemple les dépenses de recherche-développement et les moyens de l'éducation nationale.

Cela dépend aussi, de plus en plus, de sécurités et de droits pour les salariés, par exemple pour qu'ils puissent intervenir sur les choix stratégiques des entreprises.

Cela nécessite aussi d'œuvrer pour la paix et le désarmement dans le monde. Les salariés, les privés d'emploi, les retraités ont tout à gagner pour exiger d'autres choix. C'est le sens de la journée de mobilisation et d'action d'aujourd'hui.

Je serai d'une détermination absolue et je ne céderai rien ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes", a déclaré ce vendredi 8 septembre le président de la République en déplacement à Athènes. "Et je vous demande d'avoir chaque jour, la même détermination", a-t-il poursuivi.

Monsieur le Président de la République défendre l'intérêt général, la démocratie, l'égalité, la fraternité, nos services publics, notre protection sociale, ne relève ni de la fainéantise ni du cynisme. Celles et ceux comme les postiers de Chateaufort, Tarascon, Arles, Maussane en grève depuis hier, comme les hospitaliers, comme les cheminots, comme les agents de la CAF, de la Sécu, les enseignants, les fonctionnaires ne sont pas des fainéants, ils sont en lutte ! Nous rêvons d'une société meilleure, pas d'une société de précarité où les riches sont privilégiés, de plus en plus riches, au détriment des autres.

C'est avec détermination que nous défendons notre modèle social et c'est avec détermination que nous proposons d'autres solutions que les vôtres. Vos ordonnances ne relèvent pas du droit mais du pouvoir quasi divin de l'employeur.

Ensemble imposons par la grève et l'action collective l'ouverture de négociations pour un code du travail renforcé et plus protecteur pour toutes et tous.

IL Y A D'AUTRES SOLUTIONS DE PROGRÈS SOCIAL Tous ensemble, défendons un code du travail, des conditions de travail, des salaires, une Sécurité sociale, des services publics renforcés et dignes du XXI<sup>e</sup> siècle.

**Contre la loi travail et les ordonnances, contre une politique au service du Medef et des puissants !**

**Nous voulons le progrès social et humain dans le rassemblement et l'unité la plus large!**

Rendez-vous à Arles, le 21 septembre et le 26 septembre avec les retraités !